

niers avait été supprimé parce qu'ils y critiquaient la politique commerciale du gouvernement. Or, M. l'Orateur, quelle est l'impression qui se répandra dans la Grande-Bretagne au sujet des rapports qui ont été publiés ? Les gens diront, et les apparences les justifieront de dire : Nous ne pouvons pas nous fier aux rapports de ces délégués qui ont été imprimés, parce que nous savons que l'on a empêché la publication des rapports d'autres délégués qui avaient critiqué votre politique commerciale ; nous croyons que l'on a permis de faire rapport qu'à ceux des délégués dont les opinions étaient favorables au gouvernement, et, par conséquent, nous n'ajoutons pas foi à ce rapport. Je dis donc que la suppression de ces rapports est une injustice pour le pays en général.

En outre, la conduite du ministre aggrave cette mauvaise impression. Il refuse de laisser adopter cette motion maintenant, en alléguant qu'il veut voir les rapports après leur arrivée afin de s'assurer s'ils peuvent être publiés. Il avoue donc que ces rapports subiront une censure de la part du gouvernement, ce qui enlève leur valeur à tous les rapports qui ont été publiés.

M. CHARLTON : La proposition d'ajournement du présent débat faite par l'honorable chef de la chambre équivaut, M. l'Orateur, à laisser au gouvernement le pouvoir discrétionnaire de décider si ce rapport doit être ou ne pas être publié. Lorsque ce rapport arrivera d'Angleterre, le gouvernement aura pris pour lui les jours affectés aux affaires d'une nature privée, et nous ne pourrons plus reprendre cette motion pendant la présente session.

Il me paraît évident, M. l'Orateur, que le gouvernement voudrait supprimer ce rapport, car j'ai appris que le ministre de l'agriculture avait eu une entrevue avec ces délégués, et s'il n'a pas lu le rapport qui lui a été soumis, le renvoi de ce rapport en Angleterre me paraît très significatif. Par les conversations qu'il a eu avec ces délégués, il a dû voir quelle était la nature de ce rapport ; et si ce dernier était contraire à la politique du gouvernement. Je considère que le gouvernement agit cavalièrement en refusant de le publier. Ces délégués de cultivateurs sont venus en Canada, ayant été choisis par le haut commissaire du Canada en Angleterre, avec mission de se rendre compte des ressources agricoles de certaines parties de la confédération. Ce rapport a été fait pour être soumis aux cultivateurs anglais et pour favoriser, si possible, l'immigration au Canada. Je suppose, M. l'Orateur, que les hommes choisis pour remplir cette mission connaissaient un peu leur besogne ; je suppose qu'ils ont voyagé les yeux ouverts, et je crois que les populations du Canada et de tout l'univers pourraient tirer quelque profit des impressions recueillies par ces messieurs pendant leur visite. Si tout ce qui n'est pas d'accord avec les opinions du gouvernement doit être supprimé ; si l'on doit supprimer toutes les paroles ou toutes les opinions d'un délégué ou d'un employé parce qu'elles sont contraires à la politique du gouvernement, autant vaudrait avoir immédiatement une chambre étoilée ; autant vaudrait n'avoir pas fait venir ces délégués, et je dénonce comme un acte audacieux le refus du gouvernement de publier ce rapport, sous le futile prétexte que le ministre ne l'a pas lu avant de l'envoyer en Angleterre. Le ministre connaissait la nature de ce rapport, et il y

a d'autres personnes en Canada qui la connaissent également, et, si c'était nécessaire, la substance pourrait en être communiquée au public sans la permission du gouvernement. Le gouvernement le supprime parce qu'on y affirme que pour devenir prospères, les cultivateurs du Canada doivent avoir accès à leur marché naturel, au marché de 65,000,000 d'âmes qu'il y a au sud de notre pays, et le gouvernement a supprimé de propos délibéré cette opinion, exprimée par ceux-là, mêmes qu'il avait choisis pour venir étudier notre pays comme champs d'immigration et qui ont eu l'honnêteté et la droiture de dire la vérité, sans la farder pour favoriser les intérêts du gouvernement.

Je ne crois pas que le présent débat devrait être ajourné. Je ne crois pas que la motion de mon honorable ami le député de Huron devrait être refusée. Je crois que nous devrions insister pour que, s'il existe un rapport de ce genre, il soit publié.

M. MACDONALD (Huron) : Je crois que le gouvernement a agi très sagement lorsqu'il a invité les délégués des cultivateurs anglais à venir ici s'assurer si le Canada était un pays avantageux. Ce voyage des délégués a coûté au pays une forte somme, et nous avons droit de connaître les opinions qu'ils se sont formées pendant leur séjour en Canada. Les dépenses personnelles de ces délégués se sont élevées à \$6,811 ; nous avons aussi payé plus de \$20,000 pour l'impression et la distribution du rapport fait par eux, et nous avons dépensé \$2,000 pour ceux qui ont reçu les délégués dans les différentes parties du pays pendant qu'ils recueillaient des renseignements. Nous avons donc dépensé près de \$30,000 des deniers publics pour faire venir d'Angleterre ces délégués chargés d'examiner si notre pays offre un champ favorable à l'immigration. J'apprends que ces délégués avaient néanmoins été avertis qu'ils ne devaient pas s'occuper de questions politiques, et je crois qu'un rapport particulier fait au gouvernement signalait les mauvais effets de la politique nationale pour le pays. Je suis convaincu que ce rapport renfermait quelque chose de ce genre, sans quoi il aurait été déposé avant aujourd'hui. Est-ce parce qu'il contenait quelque chose de défavorable à la politique nationale, en vigueur depuis dix ou douze ans, qu'il n'a pas été communiqué à la chambre ?

Lorsque ces délégués ont visité la Nouvelle-Ecosse, qu'ils ont contemplé ses immenses ressources, qu'ils ont vu ses vastes gisements de fer et de charbon, ils ont conclu, je n'en doute pas, que si nous avions le libre-échange avec les États-Unis, ces ressources auraient été développées à un point dont nous n'avons pas d'idée. Lorsqu'ils ont visité les provinces maritimes et qu'ils ont vu le grand marché situé au sud de notre pays, marché dont la politique nationale leur a fermé l'accès, ils ont sans doute conclu que nous devons changer notre politique fiscale si nous voulons que la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard deviennent un champ favorable pour l'immigration. En présence de ces faits, M. l'Orateur, pouvez-vous vous attendre à ce que nous, en notre qualité de membres de l'opposition ayant à cœur les intérêts du pays, n'insistions pas pour que les opinions de ces délégués soient communiquées à la chambre et au pays ?

Il faut plusieurs conditions dans un pays pour en faire un lieu où il soit désirable de vivre ; et ces